

Mettre l'éveil au cœur de l'accueil du jeune enfant

LE MONDE | 10.05.2016 à 09h11 • Mis à jour le 10.05.2016 à 12h20



Prendre acte des dernières recherches sur la petite enfance et [changer](#) en conséquence les [modes d'accueil des enfants en crèche](#) ou chez une assistante maternelle : tel est l'objectif du [rapport de la psychologue Sylviane Giampino](#). Commandé par Laurence Rossignol, ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, et présenté lundi 9 mai, ce texte structuré autour de 108 préconisations est le fruit des travaux de 120 acteurs (professionnels, représentants de familles...) qui ont été consultés entre septembre 2015 et mars 2016.

Alban de Monti

La question du [développement](#) chez les jeunes enfants est au [centre](#) du rapport. Sylviane Giampino rappelle que « *les sphères du développement du petit enfant, [physique](#), cognitif, affectif, [social](#) et émotionnel sont inséparables* ». « *Le développement du jeune enfant procède non pas de façon linéaire, par paliers, mais par vagues* », poursuit-elle.

Tradition hygiéniste

Ces nouveaux enseignements, résultats des recherches menées ces dernières années, obligent à [repenser](#) le rôle des structures d'accueil. Dans l'après-guerre, l'accent était mis sur les soins et l'hygiène, les risques de maladies étant plus élevés.

Le système actuel a hérité de cette tradition hygiéniste. Les établissements doivent [respecter](#) de nombreuses normes de sécurité et [répondre](#) aux demandes de parents toujours plus anxieux. Résultat, les personnels de la petite enfance délaissent parfois l'éveil au profit des soins. La mission dirigée par Sylviane Giampino préconise d'alléger la réglementation en matière de sécurité. Ce changement d'état d'esprit montre à quel point la prise en charge des 0-3 ans est en train d'évoluer. La publication d'un document cadre pour « *garantir que, quels que soient les acteurs et les systèmes, tous les enfants puissent [bénéficier](#) d'une égale qualité de leur [mode](#) d'accueil* » sera une première étape. C'est le Haut conseil de l'enfance, des familles et des âges de la vie qui se chargera de le [rédiger](#), a indiqué le ministre.

Décloisonnement des professions

Le rapport plaide aussi pour un décloisonnement des professions, « sans [gommer](#) les spécificités, afin de [contribuer](#), ensemble, au bon développement de l'enfant ». Cette ouverture passerait par l'instauration d'une base commune de connaissances et de pratiques. La création d'une plateforme regroupant les différentes branches professionnelles irait dans ce sens. Toujours dans la même optique, une journée nationale de l'accueil de la petite enfance verrait le jour. « *Les professionnels pourraient ainsi [échanger](#) sur leurs pratiques* », précise-t-on au ministère.

Mais [réformer](#) en profondeur nécessite de [faire](#) évoluer la [formation](#) du personnel. « *On constate sur le terrain une perte de transmission des connaissances relatives aux fondamentaux du développement du jeune enfant depuis une quinzaine d'années* », s'inquiète M^{me} Giampino. Si le métier d'auxiliaire de puériculture reste indispensable, il doit néanmoins se [transformer](#).

Les questions de l'éveil et de la socialisation pourraient [être](#) davantage abordées lors de la formation, selon le rapport. D'ailleurs, pour faire face au manque de personnel, une ouverture des filières formant les auxiliaires est envisagée. Le CAP petite enfance est, lui, en train de faire peau neuve pour la rentrée de septembre 2017. La formation continue est également l'une des pistes évoquée, notamment pour [accroître](#) la professionnalisation des assistantes maternelles.

En savoir plus sur http://www.lemonde.fr/societe/article/2016/05/10/mettre-l-eveil-au-c-ur-de-l-accueil-du-jeune-enfant_4916408_3224.html#hqh6E61oCsKhGA6G.99